



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2845
10 février 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Le 7 février, à Paris.

Retraites

**Les boniments
du gouvernement**

pages 3, 4 et 5

Turquie-Syrie

**Une tragédie
annoncée**

page 9

Chine-USA

**Satellites
contre ballon**

page 16

Retraites

- Borne bouge pour la galerie 3
- Débat pipé à l'Assemblée 3
- Attal, bonimenteur sept jours sur sept 3
- La mobilisation du 7 février 4-5

Leur société

- Loi sur l'immigration 6
- Darmanin : mémoire sélective 6
- Fusillés pour l'exemple : l'État prêt à recommencer 6
- Droit à l'IVG : un combat toujours à mener 6
- Salaires des enseignants 7
- Grande distribution : "anti-inflation", mon œil 7
- Pouvoir d'achat : officiellement en recul 7
- Bernard et Brigitte : la groupie du capitaliste 12
- L'impôt ne saigne vraiment pas le bienheureux 12
- BNP-Paribas : pas de crise pour les banquiers 12
- Villeron - Val-d'Oise : pogrom contre un campement de Roms 12
- Pénuries de médicaments 13
- Profits pharmaceutiques 13
- Orpea : pas de cheveux blancs pour les actionnaires 13
- Hôpital d'Anceis : fin des Urgences de nuit 13
- Électricité : bouclier tarifaire bien percé 16

Dans le monde

- Ukraine : ça "se complique" pour Zelensky 8
- Essence, diesel, kérosène... : embargo et spéculation 8
- Turquie : catastrophe annoncée 9
- Syrie : le séisme dans un pays déjà en ruine 9
- Netanyahu à Paris 9
- La guerre, quelle bonne affaire 9
- Haïti : les classes possédantes ont failli, le pouvoir aux classes exploitées ! 10
- Danemark : contre le vol d'un jour de congé 10
- Le Foch sabordé : amiante à l'eau 10
- États-Unis : satellites espions contre ballon-sonde 16
- Migrants criminalisés 16

Il y a cent ans

- 1923, l'occupation de la Ruhr 11

Dans les entreprises

- Sanofi : basse vengeance et intimidation 14
- Servair - Aéroport de Roissy : répression patronale 14
- Nos lecteurs écrivent 14
- Fleurus - Vichy 15
- Hendrickson Châtenois-les-Forges 15

Lutte ouvrière

- Fêtes 3
- Notre camarade Guy Bélier 7

Faire reculer Macron, c'est possible!

Il n'y a aucun doute : l'opposition à la retraite à 64 ans est unanime dans le monde du travail. Non seulement les sondages la mesurent jour après jour, mais plus de deux millions de salariés l'ont exprimée en se mettant en grève et en descendant dans la rue, par trois fois, les 19 et 31 janvier, et le 7 février.

Qu'en dit Macron ? Que ce sera comme ça, et pas autrement ! Pour lanterner les travailleurs, Borne s'engage à faire « bouger » le texte à l'Assemblée. Ce qu'elle appelle « bouger » consiste à autoriser ceux qui ont commencé à travailler à 19 ou 20 ans à partir à la retraite dès qu'ils ont cotisé 43 annuités, c'est-à-dire avant leurs 64 ans. Et il faudrait dire merci ?

L'autre point est une avancée... en matière de diversion : l'index senior ne concernera plus seulement les entreprises de 300 salariés, mais celles de plus de 50 salariés. La belle affaire ! Comment continuer de soulever des charges ou serrer des vis quand le dos, les épaules et les articulations ne suivent plus ?

Ce n'est pas un index qui empêchera le grand patronat de se débarrasser des salariés devenus, à ses yeux, pas assez rentables, soit parce qu'ils sont usés physiquement et moralement, soit parce qu'ils sont mieux payés que les jeunes.

Le gouvernement se moque de nous. Il ne nous laisse pas le choix : si nous ne voulons pas crever au travail ou finir à Pôle emploi, il faut nous battre !

C'est la même chose pour les salaires, qui ne suivent pas la flambée des prix. Tant que l'on ne se bat pas, le patronat refuse de les augmenter, et on s'appauvrit. Et c'est ainsi pour tout. Pour se faire payer toutes nos heures, il faut nous battre. Pour que l'apprenti ou l'intérimaire soit embauché, il faut nous battre. Pour ne pas avoir à faire le travail de deux, il faut nous battre.

Tant que le grand patronat dominera, la lutte contre l'exploitation et contre les ravages de la loi du profit sur les hommes et la nature sera une nécessité. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une attaque contre nos retraites, mais demain, vu l'escalade guerrière en Ukraine, nous aurons peut-être à nous battre pour ne pas faire la guerre.

Dès maintenant, il est important de dire que nous ne serons pas les bons petits soldats de Macron et du grand patronat. Ni pour la retraite ni pour tous les autres sacrifices qu'ils veulent nous imposer. Alors, samedi 11 et jeudi 16 février

encore, il faudra être le plus nombreux possible à dire que la coupe est pleine, en faisant grève et en manifestant !

Les 19 et 31 janvier, comme le 7 février, le monde du travail a démontré qu'il était capable d'agir et de s'exprimer d'une même voix. Les grèves ont touché un très grand nombre d'entreprises du privé ainsi que la fonction publique. Les cortèges ont été massifs. Dans des petites villes, des manifestations ont rassemblé jusqu'à 20 % de la population. Partout, les rangs se sont grossis de travailleuses et de travailleurs non syndiqués, manifestant pour la première fois de leur vie. C'est la preuve d'un mécontentement profond et partagé.

Le mécontentement a commencé à se transformer en une force collective, il faut continuer ! Nous pouvons gagner et faire reculer le gouvernement si nous parvenons à établir un véritable rapport de force en développant les grèves.

Les réactions du gouvernement le montrent : les journées de mobilisation ponctuelles ne suffiront pas. Macron et Borne sont prêts à affronter même la plus grande impopularité. Ce qu'ils craignent, et ce que redoute le Medef, c'est une grève qui prenne et dure dans un secteur, puis deux, puis trois... de sorte que cela paralyse une partie de l'économie et fasse perdre de l'argent à la bourgeoisie.

C'est ce qu'il s'est passé en 1995, avec la grève massive dans le secteur public contre le plan Juppé. Mais, même en 1995, pour étendre la grève, il avait fallu que les travailleurs les plus combattifs et déterminés convainquent les plus hésitants. Ce n'est qu'ensuite, en se lançant dans l'action et en mesurant, jour après jour, le nouveau rapport de force, que les travailleurs ont réalisé qu'ils pouvaient gagner.

C'est à cela qu'il faut nous préparer, en discutant et en réapprenant à nous organiser dans toutes les entreprises, dans tous les services, dans tous les ateliers. Aussi unitaires soient-ils, les appels des centrales syndicales ne sont rien si les travailleurs n'en font pas leur combat. Alors, profitons-en pour constituer des équipes de travailleurs combattifs capables d'entraîner les autres. Profitons de ces journées pour discuter entre nous, nous réunir en assemblées générales, formuler nos revendications, qui vont bien au-delà des retraites, et préparer la suite !

Nathalie Arthaud



Borne bouge pour la galerie

48 heures avant la troisième journée de grèves et de manifestations contre sa réforme des retraites, la Première ministre Élisabeth Borne a dit entendre les manifestants.

Dans une interview au *Journal du Dimanche*, sobrement titrée « Nous allons bouger », elle a annoncé que les entreprises au-delà de cinquante salariés, et pas seulement au-delà de 300, allaient être concernées par l'index senior. Et d'ajouter que, éventuellement,

celles qui ne comptent pas assez de travailleurs âgés seraient réprimandées. Voilà qui fera une belle jambe, et une mince pension, aux centaines de milliers de travailleurs qui attendent au chômage, voire au RSA, d'avoir atteint l'âge légal de départ en retraite. Le

patronat, qui veut pouvoir continuer à se débarrasser des salariés trop fatigués, a quand même protesté, pour la forme.

D'autre part, la Première ministre a concédé que les salariés qui auraient commencé entre 20 et 21 ans et justifieraient de 43 annuités pourraient partir à 63 ans au lieu de 64. D'après les calculs ministériels cette mesure toucherait tout au

plus 30 000 personnes par an. C'est cela que Borne appelle « bouger »... Même lorsqu'elle prétend concéder quelque chose, la Première ministre démontre la nocivité de sa réforme!

Ces annonces visaient en fait à donner aux députés de droite qui rechignent encore un prétexte pour changer d'avis et soutenir le projet gouvernemental. Manifestement cela n'a pas

suffi et quelques députés de droite n'en continuent pas moins à prendre, à bon compte contre ce gouvernement, des postures de défenseurs du peuple. Quant aux travailleurs, que Borne se fiche en fait de convaincre, ils n'ont que faire de misérables concessions et exigent que le gouvernement retire tout son projet.

Paul Galois

Débat pipé à l'Assemblée

Le lancement des débats sur la réforme des retraites, le 6 février, a été le début d'une foire d'empoigne à l'Assemblée nationale, sur laquelle, comme on pouvait s'y attendre, les projecteurs médiatiques ont été braqués.

Le point qui a animé la première journée a été la question d'une motion référendaire, les groupes de la NUPES et du RN soutenant chacun la sienne. Les arcanes du règlement de l'Assemblée ont fait que seule celle du RN a été soumise au vote, ce qui a poussé les députés de la NUPES à crier au déni de démocratie. Il n'y avait en réalité aucun véritable enjeu. Car même les voix additionnées des députés du RN et de la NUPES n'auraient pas suffi à faire passer une telle motion, à moins que des députés de droite se joignent à eux. Encore cela n'aurait-il été qu'une toute première étape, car il aurait fallu ensuite que le Sénat vote cette motion et enfin que Macron, lui-même, donne son accord pour qu'un référendum puisse avoir lieu.

Mais y a-t-il besoin d'un tel référendum pour savoir que l'immense majorité de la population est contre la réforme des retraites, alors que tout le monde le sait, à commencer par le gouvernement? Il est évident aussi

que ce n'est pas la perspective d'un référendum qui peut le faire reculer. Ce n'est pas pour rien que les députés du RN se sont jetés sur ce sujet. Parler de référendum leur permet de prétendre être du côté de ceux qui sont contre la réforme tout en désavouant en fait les manifestations et les grèves. Pour le RN, revendiquer un référendum est une manière de faire diversion et de se

démarquer de la mobilisation ouvrière.

Que des députés de la NUPES veuillent se battre contre la réforme des retraites avec les moyens que leur donne leur position à l'Assemblée nationale, c'est tant mieux. L'élection à un poste de député peut au moins donner une tribune pour dénoncer les manigances du pouvoir. Mais dire que là est la voie pour

faire reculer le gouvernement, c'est vouloir donner du crédit à une action dont ils savent qu'elle est une impasse et une tromperie. Eux-mêmes, du haut de cette tribune, devraient dénoncer le fait que l'Assemblée nationale n'a aucun pouvoir et que la plupart des débats ne sont donc que du spectacle pour accréditer l'illusion de la démocratie. Tout en étant députés, ils pourraient affirmer que c'est bien dans la rue et dans les entreprises, par les manifestations et par la grève, que les travailleurs pourront faire reculer le gouvernement et le grand patronat. Ne pas le faire, se borner à vouloir mettre en valeur leur propre action parlementaire, en semant ainsi l'illusion qu'elle pourrait par elle-même faire échec aux volontés du pouvoir, c'est se prêter eux aussi à une diversion. Heureusement, elle n'empêche pas les travailleurs de descendre dans la rue.

Pierre Royan



Attal, bonimenteur sept jours sur sept

Au lendemain de la manifestation du 31 janvier, le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, a annoncé que, « pour améliorer le bien-être au travail », et donc pour le prolonger jusqu'à 64 ans, la semaine de quatre jours était sérieusement mise à l'étude par le gouvernement.

Après cette entrée agui-cheuse, le plat servi ne pouvait que rester sur l'estomac: Attal annonçait qu'allait être expérimentée dans des services publics une semaine de 36 heures bouclée en quatre jours. Cela représente donc une augmentation par rapport à la semaine de 35 heures inscrite actuellement au Code du travail. Au menu d'Attal,

on trouve un jour en moins au travail, mais quatre durant lesquels il faudrait cravacher plus au bureau, à l'atelier, sur le chantier, etc. Ces gens-là ont quand même une drôle de notion du bien-être au travail. À croire que s'ils maîtrisent bien ce qu'est le bien-être, ils ignorent ce qu'est le travail.

Ce projet de semaine de

quatre jours a été proposé à titre expérimental aux agents de l'Urssaf de Picardie, et il n'y a eu, selon France Bleu, qu'un seul volontaire sur 200 employés. À croire que, eux, savent ce qu'est travailler. On ne sait pas quel cabinet conseil a imaginé cette idée fabuleuse de faire passer une augmentation du temps de travail pour une avancée sociale, ni combien il a été payé pour cela, mais l'idée est dans la même veine que celle d'avoir érigé la réforme des retraites de Macron en modèle de justice.

Boris Savin

Fêtes de Lutte ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 18 février à partir de 18 h
Salle du Moulin-Brûlé
47, avenue Foch

Beauvais

Dimanche 5 mars à partir de 11 h
Salle des fêtes de l'Elispace
3, av. Paul-Henri-Spaak

Saint-Nazaire

Samedi 11 mars de 16 h à minuit
Base sous-marine de Saint-Nazaire

Metz

Dimanche 12 mars à partir de 11 h 30
CALP de Metz-Plantières
2A, rue Mgr-Pelt - Arrêt Mettis « Félix Alcan »

Grèves et manifestations : la rue continue de dire non au gouvernement

Même si le nombre de grévistes et de manifestants a un peu faibli le 7 février par rapport à la précédente journée de mobilisation, la colère des travailleurs et leur opposition au projet de réforme des retraites se sont largement

fait entendre.

Dans de nombreuses entreprises ainsi que dans les services publics, les grévistes ont peut-être été moins nombreux que la semaine précédente, mais beaucoup de travailleurs de petites entreprises ont

rejoint la grève, à commencer par ceux qui ont des métiers pénibles et qui, se sentant déjà usés bien avant 60 ans, refusent de se voir imposer quatre ans de galère supplémentaires. Et, parmi eux, il y avait aussi des petits patrons, ainsi

Nord - Pas-de-Calais

Les manifestations du 7 février ont été moins importantes que le 31 janvier mais du même ordre que celles du 19 janvier. On comptait 4 100 manifestants à Valenciennes, plus de 4 000 à Boulogne-sur-Mer, 5 000 à Douai, selon *La Voix du Nord*, entre 30 000 et 50 000 à Lille. Dans les différents cortèges, on entendait «*Pour une troisième journée, c'est pas mal !*», le sourire aux lèvres.

À la porte de plusieurs entreprises, la veille, les discussions reflétaient tous les sujets du moment : les retraites, bien sûr, mais aussi les prix qui s'enflamment, et même l'avenir pour les enfants, dans un monde qui va vers la guerre. De la mobilisation, un intérimaire disait : «*C'est comme un combat de boxe, il faut tenir, car*

là le gouvernement montre des signes d'hésitation.»

Des travailleurs de plusieurs entreprises ont raconté comment, lors de la dernière journée de grève, le patron avait tout fait pour que les productions sortent absolument comme d'habitude : chez Toyota, même des cadres sont venus travailler sur des postes ouvriers, ce qui a fait bien rire ceux qui, pour une fois, les ont vus transpirer.

Ce 7 février, de nombreux travailleurs du privé ont fait grève. À Transville, les transports en commun du Valenciennois, une soixantaine était en grève, comme le 19 janvier. À Boulogne-sur-Mer, dans la zone de transformation du poisson de Capécure, de nombreux travailleurs ont encore fait grève, par exemple, chez

Findus, une cinquantaine sur près de 200. Des travailleurs de l'usine Roquette en Flandres sont venus manifester à Lille dans six autobus, après être venus dans quatre le 19 janvier. Un bus de PSA Douvrin est également venu manifester à Lille. À Renault Douai, des intérimaires ont débrayé à la prise de poste du 7 février, pour la première fois.

Dans toutes les manifestations, des travailleurs, individuellement ou en groupe, sont venus à nouveau en tenue de travail. Se côtoyaient des travailleurs du bâtiment, des eaux, de la plasturgie, de l'automobile, des écoles, des hôpitaux, des transports et bien d'autres : le monde du travail était bien dans la rue !



que des paysans, comme à Rodez, par «*solidarité avec le reste de la société*». Certains grévistes du 31 janvier, qui n'avaient pas débrayé le mardi 7 février, annonçaient qu'ils seraient présents à la mobilisation du samedi 11.

Dans tout le pays, les manifestations ont également regroupé beaucoup de monde. Dans les grandes villes, mais aussi dans des agglomérations plus petites, les manifestants ont

battu le pavé par milliers, voire par dizaines de milliers, contents de se retrouver tous ensemble et avec la même détermination de continuer à mener le combat contre cette injustice qui frappe tous les travailleurs. De nombreux jeunes aussi ont rejoint les cortèges.

Alors, le gouvernement n'en a pas fini avec cette colère et cette mobilisation qui montre la force des travailleurs.



Maine-et-Loire

9 000 personnes selon les syndicats, 7 000 selon la police : sans dépasser la barre des 10 000 comme le 19 et le 31 janvier, la manifestation du 7 février à Angers a de nouveau regroupé des travailleurs en très grand nombre.

Comme les fois précédentes, le cortège a mêlé soignants du CHU et de l'hôpital psychiatrique, enseignants et travailleurs sociaux, ouvriers de Valeo et de Scania en passant par ceux d'U-Log et d'Hitachi. Toutes les générations étaient là, y compris des retraités venus en solidarité avec les actifs et des jeunes encore en études, dont certains avaient bien commencé la journée en bloquant leur lycée.

Des salariés de l'usine Paulstra-Hutchinson avaient fait le déplacement depuis leur ville de Segré, où ils allaient manifester une deuxième fois l'après-midi ! Des instituteurs étaient venus parfois plus nombreux, notamment dans les écoles

qui viennent d'apprendre des fermetures de classe pour la rentrée prochaine. Et des territoriaux en lutte pour leurs salaires, qui avaient bloqué les déchèteries le week-end précédent, se préparaient à perturber le nettoyage des marchés dès le lendemain. À l'arrivée, en se quittant, chacun donnait rendez-vous samedi 11 février.

À Cholet, la manifestation a rassemblé 3 000 personnes, chiffre en légère baisse par rapport au 31 janvier mais stable par rapport au 19. Les usines Michelin, Thales, Charal et Nicoll étaient une fois de plus bien représentées, dans un cortège comprenant également bien des travailleurs venus de plus petites entreprises.

À Saumur enfin, comme le 19 et le 31, la manifestation a dépassé la barre des 2 000 personnes, une mobilisation spectaculaire pour cette sous-préfecture de 25 000 habitants.



Marseille

La manifestation a de nouveau réuni, selon la police, plus de 15 000 manifestants du privé comme du public, avec une majorité de cortèges de la CGT, les autres syndicats restant bien visibles également. Du côté du privé,

l'aéronautique, les raffineries, la sidérurgie des zones industrielles de Maignane à Fos-sur-Mer, étaient bien représentées ainsi que des cortèges toujours importants venus avec les nombreuses unions locales des villes

ouvrières périphériques de Marseille. Certains manifestaient pour la première fois. Beaucoup étaient venus avec leur propre pancarte pour dire tout le mal qu'ils pensent de ce gouvernement et de son projet sur les retraites.

Rhône-Alpes

Dans toutes les villes de la région, les manifestations ont été de nouveau un succès malgré les vacances scolaires qui ont démarré le 4 février. Dans les grandes villes, les cortèges étaient certes moins fournis que les deux journées précédentes mais avec 19 000 à Lyon ou 15 000 à Grenoble, ils restaient très imposants. Et dans les petites villes, la mobilisation n'a pas faibli avec par exemple 5 000 manifestants à Bourg-en-Bresse, plus de 4 000 à Montélimar.

Des délégations de

grévistes sont de nouveau venues de toutes les grandes entreprises privées de la région. Mais de nombreux travailleurs de petites ou moyennes entreprises, sans syndicat, des secteurs aux conditions pénibles, peu habitués à manifester, sont venus exprimer leur refus de la réforme. À Chambéry, chez Ewellix (ex-SKF) les ateliers ont été vidés à l'heure de la manifestation, seuls quelques intérimaires restant au travail. Des employés de l'hypermarché Carrefour avaient confectionné

une banderole. À Bourg-en-Bresse, un groupe d'infirmières d'une clinique privée, revêtues de leur tenue stérile, avaient organisé elles-mêmes le service minimum pour venir manifester. À Grenoble, les livreurs à vélo ont de nouveau défilé et ont été remarqués.

À Lyon comme à Grenoble, un cortège avec 1 000 et 1 500 jeunes, des étudiants, était très dynamique et a fait entendre des slogans dénonçant l'avenir sombre promis par ceux qui dirigent la société.

Tours

Le cortège a réuni de 8 600 à 10 000 manifestants selon les comptages. C'est environ la moitié de ce qu'avait totalisé la manifestation du 31 janvier, et un peu inférieur aussi à celle du 19. Pour autant, le sentiment largement exprimé était que la

mobilisation tient le coup, certains ajoutant qu'il va falloir en venir à taper plus fort par la grève pour « les » faire reculer.

Traditionnellement présents derrière leurs banderoles d'entreprises, on remarquait les travailleurs du public – cheminots,

employés de la Mairie et de la Métropole, salariés du Conseil départemental, enseignants – mais également ceux de la CNAV, de l'INRA, SKF, Hutchinson, le sous-traitant de l'aviation TLD, ou encore la base logistique d'Intermarché « ULOG » etc.



PAGES 4 ET 5 : PHOTOS LO



Saint-Nazaire

Dès 10 heures, au rassemblement de départ, tout le monde a pu se dire qu'on allait voir encore une grosse manifestation, plus de 10 000, du même ordre que les deux précédentes. Le cortège qui s'est alors mis en branle rassemblait des entreprises du privé et du public, tous ensemble contre la réforme.

Des travailleurs des principales entreprises de la région étaient présents. Les Chantiers de l'Atlantique, Airbus et aussi des sous-traitants tels que Idea et Daher ou encore ISS. Framatome de Paimbeuf et Yara de Montoir, étaient aussi du cortège. Les travailleurs de la Sides (camions de pompiers) étaient

sortis en nombre, comme ceux de la Famat (camions militaires).

De fait, dans beaucoup d'entreprises les travailleurs ne viennent pas à toutes les manifestations mais le relais est régulièrement pris par d'autres, maintenant le nombre de manifestants à un niveau très élevé.

Calvados

Les travailleurs étaient encore au rendez vous dans les manifestations qui, si elles n'atteignaient pas le niveau du 31 janvier, étaient du même ordre que celle du 19, ou même au-dessus comme à Lisieux.

À Caen, avec des chiffres publiés entre 13 500 et 20 000 pour 28 000 le 31 et 20 000 le 19, le cortège regroupait encore beaucoup de salariés grévistes, certains peu habitués aux manifestations, avec des pancartes exprimant le

rejet total de la réforme Macron-Borne.

À Falaise, 9 000 habitants, la manifestation qui a parcouru la ville était la première contre cette attaque visant les retraites : avec 200 travailleurs partis dans un cortège animé du quartier populaire de la Fontaine Couverte et passant en centre ville, particulièrement remarqué par les collégiens qui sortaient à la même heure. Partout, rendez-vous était pris pour samedi 11 février.

Dijon

La manifestation a réuni autour de 13 000 personnes, sensiblement le même nombre que les fois précédentes. Comme les 19 et 31 janvier, les salariés du privé ont fait de cette troisième manifestation un cortège impressionnant. Certains défilaient sous la banderole de leur entreprise, comme notamment Essilor, TPC, Suez, EDF, les transports urbains, les communaux de l'agglomération, les hospitaliers du CHU et du CHS, les postiers, les pompiers. Mais beaucoup d'autres étaient venus individuellement ou en petits groupes, comme ceux

de l'usine Pampryl à Nuits-Saint-Georges, des magasiniers de grandes surfaces, des chauffeurs-livreurs, des aides à domicile, des employées en Ehpad ou en structures médico-sociales et en foyers, des postiers, des employés du centre financier de la Poste, des enseignants...

Les jeunes étaient nombreux et, malgré les vacances, certains avaient tenu à défiler derrière la banderole de leur lycée, comme ceux de deux gros lycées de la ville, Hippolyte-Fontaine, un lycée technique et Charles-de-Gaulle.

Correspondants LO

Loi sur l'immigration : diviser dans l'intérêt du patronat

Le projet de loi Immigration a été présenté en Conseil des ministres le 1^{er} février. Depuis les années 1980, c'est le 29^e texte législatif consacré au droit d'asile et à l'immigration, le second de l'ère Macron.

L'objectif est toujours le même : faire diversion en cette période de crise et diviser les travailleurs, le tout sans léser le patronat à la recherche d'une main-d'œuvre sous-payée.

Chaque loi a introduit un tour de vis supplémentaire contre les candidats à l'asile. Le dernier projet « rogne un petit peu plus le droit de l'asile, le droit à une vie familiale normale, les droits de

l'enfant et le droit à un procès équitable », selon le président d'Amnesty International France. La loi supprime la possibilité de déposer un recours lors du rejet de la demande d'asile ; et l'ordre de quitter le territoire, qui fera l'objet d'une inscription sur un fichier, sera délivré plus rapidement.

Le caractère expéditif des décisions risque d'être renforcé par le recours à

un juge unique, alors que jusqu'à présent la Cour nationale du droit d'asile statuait de façon collégiale. « Là, ça va confiner à l'abatage. On veut juger plus vite, pour débouter plus vite, pour expulser plus vite », a commenté la présidente de l'association des avocats du droit d'asile Elena.

Cette fermeté revendiquée se double d'une volonté de garantir aux secteurs prétendus sous tension, comme l'hôtellerie ou le bâtiment, une main-d'œuvre d'origine étrangère, en délivrant des cartes de séjour



au compte-gouttes et renouvelables tous les ans. Aucun démagogue anti-immigrés ne songe à priver le patronat de sa chair à exploiter à bas coût. Ainsi, en plus de s'inscrire dans l'objectif de diviser les travailleurs français et immigrés, cette nouvelle loi introduit une division entre immigrés, dont les patrons seront les seuls gagnants, car le chantage aux papiers, qui existe déjà de fait mais qui entrera dans la loi, permettra de faire pression sur les

salaires et les conditions de travail.

Contre toutes les divisions, entre travailleurs français et immigrés, entre travailleurs immigrés, la liberté de circulation et d'installation doit être rappelée comme un droit humain élémentaire, mais aussi comme un moyen de défense de la classe ouvrière qui, par-delà les différences de nationalités, doit être unie face au patronat et au gouvernement à son service.

Boris Savin

Darmanin : mémoire sélective

« Je rappelle que, contrairement à ce qu'on raconte, [...] c'est la République française qui a aboli l'esclavage » a affirmé dans un colloque le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, à propos de l'esclavage aux Antilles.

Il y a là une présentation partielle et tendancieuse qui ignore le fait que les esclaves ont d'abord eux-mêmes conquis leur liberté, les armes à la main. Lorsque la Convention, au point culminant de la Révolution française, abolit l'esclavage le 4 février 1794, cela faisait déjà trois ans que les esclaves d'Haïti avaient entrepris la lutte armée sous la conduite de Toussaint Louverture. Et quand en 1802 Napoléon envoya son armée

pour rétablir l'esclavage, ce furent encore les armées d'esclaves qui balayèrent ses troupes. La France imposa ensuite à Haïti un lourd tribut, menaçant l'île d'un blocus.

En Guadeloupe, la France, comme dirait Darmanin, n'accepta pas longtemps l'abolition proclamée par la Convention. Napoléon envoya là aussi des troupes, qui parvinrent à rétablir l'esclavage en massacrant 600 personnes. Ce n'est

qu'en février 1848 qu'il fut finalement aboli. Encore fallut-il que les esclaves se mobilisent pour éviter tout retour en arrière. Inquiets des lenteurs du gouvernement français, ils se soulevèrent et forcèrent les gouverneurs de Martinique et de Guadeloupe à proclamer l'abolition avant même l'arrivée du décret. Le gouvernement français, de son côté, indemnisa les anciens propriétaires d'esclaves.

Les propos de Darmanin sont révélateurs d'une ignorance de classe. Elle consiste à cacher les révoltes d'hier dans l'espoir de conjurer celles d'aujourd'hui.

D. M.

Fusillés pour l'exemple : l'État prêt à recommencer

Jeudi 2 février, le Sénat a rejeté la proposition de loi d'un député LFI visant à réhabiliter 639 soldats français, fusillés « pour l'exemple » pendant la Première Guerre mondiale, pour désobéissance militaire.

Ne pas entendre un ordre donné, se perdre après une bataille, être soupçonné d'automutilation, être tiré au sort après une désobéissance collective : de tels motifs suffisaient pour être collé au poteau et fusillé. L'objectif des généraux de l'armée française n'était pas tant de punir le prétendu fautif que de terroriser tous les soldats.

Le caractère criminel de ces exécutions a été cent fois démontré. Mais selon les parlementaires, et même à un siècle de distance, ces hommes ont mérité leur sort, et il n'est pas question de les réhabiliter. Les vraies raisons du refus ont été données en janvier 2022, lors de l'examen du projet de loi, quand une députée macroniste a déclaré : « Si beaucoup de soldats ont été exécutés pour de

mauvaises raisons, certains d'entre eux avaient déserté deux voire trois fois. Déclarer innocent un mutin serait une négation du devoir militaire, et reviendrait à admettre que la défense nationale n'est pas une obligation pour les citoyens. »

Au moment où l'État français prépare à coups de milliards ses prochaines sales guerres, ses dirigeants affirment leur solidarité avec leurs prédécesseurs qui enrôlèrent de force des millions de travailleurs pour défendre les intérêts de la bourgeoisie française.

Julie Lemée

Droit à l'IVG : un combat toujours à mener

Mercredi 1^{er} février, le Sénat a voté, à une courte majorité, l'inscription dans la Constitution d'un amendement sur l'IVG.

Sur proposition d'un sénateur LR, la formule initiale : « La loi garantit l'égal accès au droit à l'interruption volontaire de grossesse » est devenue : « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse. »

Dans les mots, il s'agit bien d'un recul face à la droite et à l'extrême droite qui, lors des débats, n'ont pas caché leur hostilité au droit à l'IVG. Mais cette concession aux plus réactionnaires n'a pas empêché les sénateurs de gauche et de Renaissance de voter l'amendement tel quel, ni de se réjouir d'une prétendue avancée historique.

Inscrit ou non dans la Constitution, le droit à l'IVG est menacé par le délabrement du système de santé. Alors que deux

avortements sur trois se font à l'hôpital, 45 établissements hospitaliers pratiquant l'IVG ont été fermés entre 2007 et 2017, et 130 centres d'IVG depuis quinze ans. Enfin, comme moins de 3,5 % des généralistes, gynécologues et sages-femmes pratiquent des IVG, les femmes qui vivent dans des déserts médicaux sont priées d'avorter loin de chez elles, ce qui allonge les délais et augmente les difficultés.

Le combat pour le droit à interrompre une grossesse non désirée ne peut s'isoler du combat contre la démolition du système de santé. Et l'un comme l'autre impliquent une mobilisation solidaire des femmes et des hommes, sans s'en remettre à l'adoption d'un texte de loi.

J. L.

Salaires des enseignants : à augmenter sans contrepartie !

Le ministre de l'Éducation nationale a précisé, le 2 février sur France Inter, les contours du « pacte » qu'il entend imposer aux enseignants.

Ceux-ci devront travailler 72 heures de plus par an s'ils veulent voir leurs salaires augmenter de 300 euros par mois environ.

Cela représente deux

heures supplémentaires par semaine qui seraient consacrées aux remplacements de collègues absents et à l'orientation et l'accompagnement des élèves en collège et lycée. Les professeurs des écoles iraient, quant à eux, faire du soutien en français ou en mathématiques en classe de 6^e. Voilà donc à quoi se résume le prétendu « choc d'attractivité » : ressortir le poussiéreux « travailler plus pour gagner plus » de Sarkozy.

Cela fait quarante ans que le pouvoir d'achat des enseignants diminue face aux attaques des différents gouvernements. L'indexation sur l'inflation du point

d'indice, qui détermine l'augmentation des salaires dans la fonction publique, a été supprimée en 1983 par un gouvernement de gauche, sous la présidence de Mitterrand. Ces dix dernières années, les salaires ont été bloqués, le point d'indice n'ayant été augmenté ni sous Sarkozy ni sous Hollande. Alors qu'au début des années 1980 un enseignant débutant gagnait l'équivalent de 2,3 fois le smic, il ne touche plus qu'environ 1,2 fois le salaire minimum aujourd'hui.

Face à l'inflation galopante, l'urgence de l'augmentation des salaires et de leur indexation sur la hausse des prix doit devenir un objectif commun à l'ensemble des travailleurs, du public comme du privé.

David Mencas



Grande distribution : "anti-inflation", mon œil

Alors que le gouvernement réfléchit depuis des semaines à l'instauration d'un panier de vingt, puis de cinquante produits de grande consommation vendus à prix coûtant, il vient de se faire doubler par Système U, qui communique sur son propre panier anti-inflation de 150 produits.

Le gouvernement comme la grande distribution prennent volontiers la pose de grands défenseurs des consommateurs. Michel-Édouard Leclerc s'est ainsi plaint dans la presse qu'il ne pouvait pas bloquer les prix, parce que la loi Egalim l'empêcherait de rogner sur ses marges. Pour un peu, on se croirait dans une institution de charité.

En réalité, le panier anti-inflation n'est qu'une des multiples offres promotionnelles des grandes enseignes de la distribution, une offre qui s'adapte au portefeuille de plus en plus mince des classes populaires. C'est ainsi qu'elles mettent en avant leurs propres marques, plutôt que celles des industriels, avec qui elles sont en concurrence pour faire les poches

des consommateurs.

L'Insee a d'ailleurs mesuré que la consommation des ménages a diminué de près de 5 % sur l'ensemble de l'année 2022, et a noté une baisse des dépenses alimentaires. Pourtant, les bilans financiers des géants de la distribution sont excellents. Autrement dit, les grandes surfaces vendent moins de produits, mais les vendent plus cher, profitant de leur position dominante. C'est la recette appliquée par tous les capitalistes, qui ne se demandent jamais comment les consommateurs pourront payer. La recette des travailleurs pour maintenir leur pouvoir d'achat est simple : les salaires doivent suivre les prix, les capitalistes n'ont qu'à prendre sur leurs profits !

Camille Paglieri

Et si j'augmentais votre salaire de 1% ?
En échange de 20% de travail en plus !



Pouvoir d'achat : officiellement en recul

La Dares, un organisme dépendant du ministère du Travail, constate que, entre octobre 2021 et août 2022, le smic a augmenté de 5,6 %, un chiffre qui reste moins élevé que la hausse des prix, en particulier celle des produits alimentaires.

Le salaire minimum est

donc toujours plus éloigné du minimum nécessaire pour vivre. Mais l'ensemble des salaires a évolué à un rythme encore inférieur. D'après le ministère, les salaires de base (la première ligne du bulletin de paie) dans les entreprises de plus de dix salariés auraient

augmenté de 4,5 % chez les ouvriers et employés et de 2,8 % chez les professions dites intermédiaires.

Ces chiffres issus des déclarations des entreprises paraissent bien optimistes, mais même eux confirment que le pouvoir d'achat recule.

Sacha Kami

Notre camarade Guy Bélier

Guy Bélier, Granger pour ses camarades et amis de Lutte ouvrière, vient de nous quitter à l'âge de 70 ans. À la retraite, il continuait à consacrer son temps à défendre ses idées avec une calme détermination et à militer auprès de tous ceux qui le côtoyaient pour une société débarrassée de la grossièreté capitaliste.

Guy avait quitté depuis dix ans l'usine Renault de Flins, où il avait milité durant des années, en dernier lieu dans le secteur du Montage. Il avait pourtant commencé jeune. À 17 ans, à l'été 1969, muni d'un CAP de menuisier, il avait été embauché chez

Bruynzeel, une entreprise fabriquant des rayonnages. Puis, ayant rejoint Lutte ouvrière, Guy avait été embauché en 1971 dans la construction électrique, à l'Alsthom-Savoisienne de Saint-Ouen, où un petit groupe de militants faisait vivre les idées révolutionnaires en dépit du patron et des staliniens qui tentaient de les faire taire.

C'est en mars 1974 qu'il avait rejoint l'usine Renault de Flins où plus de 21 000 ouvriers produisaient des R5 puis des R18, apprécié de la plupart de ceux qu'il côtoyait pour sa droiture, sa bonne humeur, sa gentillesse. Militant syndical à la CGT

jusqu'à l'exclusion des militants de Lutte ouvrière, puis à la CFDT jusqu'à une nouvelle exclusion, puis de nouveau à la CGT dont il allait rester membre actif jusqu'à ce que la maladie l'en empêche, Guy avait su s'entourer de nombreuses sympathies parmi les ouvrières et ouvriers de Sellerie puis de la Mécanique. Toujours prêt au bon mot, jamais blessant, il savait faire partager ses idées et ses connaissances, sans insistance et avec subtilité, et tous en redemandaient. Ses moments autres, Guy les appréciait en lisant, en peignant, ou dans des randonnées avec sa compagne Christine et ses camarades.

Militant ouvrier cultivé et tenace, Guy fut à maintes reprises candidat pour Lutte ouvrière, en particulier dans les Yvelines, où la plus grande partie de son activité militante se déroulait, aux Mureaux et à Mantes-la-Jolie, où l'industrie automobile vit du travail de milliers d'ouvrières et ouvriers. Il y a peu, son sourire réchauffait encore les réunions des militants des Mureaux et d'Aubergenville-Flins. C'est peu de dire que Guy nous manquera, avec ses petites phrases et ses jeux de mots, son sens de la formule et son orthographe précise, plus précieuse qu'un logiciel correcteur.



Mais tellement heureux de ces dix, vingt... cinquante ans à ses côtés, on aurait mauvaise grâce à se plaindre, juste le droit de maudire la sale maladie qui l'a emporté bien trop tôt, bien trop vite.

Ukraine : ça "se complique" pour Zelensky

Évoquant les « difficultés » rencontrées par ses troupes face à celles du russe Poutine, le président ukrainien Zelensky a déclaré, lors d'une intervention télévisée, que la situation « se complique ». C'est une évidence sur le plan militaire, mais pas seulement.

En effet l'armée russe, qui avait dû reculer depuis l'été devant Kharkiv et abandonner Kherson, une capitale régionale conquise dès février 2022, recommence à gagner du terrain dans l'est et le sud du pays, malgré une résistance acharnée autour de Bakhmout, Kramatorsk, Vuhledar, Lyman, Zaporijia. Là, si l'on en croit certains reportages, des soldats ukrainiens se demandent à haute voix s'il vaut la peine de risquer sa vie dans des combats aux enjeux qu'ils jugent dérisoires. Ces soldats ou d'autres se plaignent aussi sur les réseaux sociaux des conditions que leur impose l'encadrement, ce dont font également état des femmes et des mères de combattants – un peu à la façon dont d'autres femmes, cette fois en Russie, se mobilisent contre la guerre de Poutine.

En Ukraine, ce mécontentement commence à poindre, tandis que le conflit s'enlise et que le pouvoir patauge dans d'immenses scandales de corruption. Alors qu'il se veut l'organisateur de la défense de la patrie agressée, l'opinion publique a appris que ses sommets ont profité des marchés destinés à l'armée pour se remplir les poches.

Au risque d'apparaître complice de chefs de ministères ou de régions et d'une

administration présidentielle pourris, sinon comme le parrain d'un système que la population vomit pour le subir depuis des décennies, Zelensky a dû réagir. Il a limogé une quinzaine de hauts dirigeants, mais sans engager d'action judiciaire contre eux, de crainte sans doute que de nouvelles révélations éclaboussent le régime dans son entier. C'est avec la même prudence vis-à-vis des clans de la bureaucratie mafieuse ukrainienne, et de leurs chefs, que Zelensky a encore lâché du lest en se séparant de son ministre de la Défense... qu'il a aussitôt nommé à un autre poste ministériel. On a là la version ukrainienne du « responsable mais pas coupable » : des revers militaires sont imputés au ministre, mais pas le fait d'avoir chapeauté un système de pillage de l'État en temps de guerre, que les oligarques et bureaucrates pratiquent depuis longtemps en temps de paix.

On ne sait si cela convaincra grand monde en Ukraine, et d'abord les hommes mobilisables que l'état-major aimerait envoyer au front pour compenser les pertes. Celles-ci seraient, selon les services occidentaux, du même ordre que celles de l'armée russe : 250 000 hommes tués ou blessés. Avec cette différence que,



Des gardes-frontières ukrainiens prennent position dans une tranchée, le 13 janvier.

pour combler cette saignée, alors que 7,5 millions d'Ukrainiens se sont réfugiés à l'étranger, Kiev dispose d'une réserve de mobilisables cinq fois moindre que Moscou. Et puis si, au début de la guerre, un sursaut patriotique a apporté des volontaires aux généraux de Zelensky, ils doivent maintenant enrôler des hommes qui, précisément, n'étaient alors pas volontaires. Certains le sont d'ailleurs peut-être encore moins, à en juger par les vidéos qui montrent des hommes résistant aux militaires venus les rafler chez eux, au travail ou dans la rue.

Mais il ne faudrait pas oublier dans l'affaire le rôle des parrains occidentaux du régime. Les limogeages de hauts dignitaires ukrainiens ont coïncidé avec l'arrivée

à Kiev d'une commission américaine de haut rang. Et cela ne doit rien au hasard : elle est chargée de vérifier, « de façon indiscutable et indépendante », – comprendre : indépendante des autorités ukrainiennes –, la façon dont celles-ci usent du flot de milliards dont l'Occident les abreuve. Zelensky, représentant des clans et castes de nantis et de parasites voraces qui dirigent l'Ukraine aux dépens des travailleurs, a donc été sommé de faire le ménage. S'il a fait tomber quelques têtes, sans rien changer bien sûr à la nature parasitaire de son régime, c'est dans l'espoir que cela lui vaudra l'absolution de ses protecteurs occidentaux, et d'abord américains.

Ceux-là avaient évidemment besoin que Zelensky

et son gouvernement se rendent plus présentables. Au moment même où ils s'apprêtaient à lui promettre l'envoi de chars lourds, au nom de la prétendue « défense de la démocratie », il n'aurait pas fallu que le régime ukrainien s'affiche aussi corrompu et mafieux que celui du Kremlin, alors que gouvernants et médias européens et américains veulent le présenter comme l'antithèse de celui de Poutine. L'opinion publique ukrainienne n'apparaît plus aussi soudée derrière Zelensky que ce dernier et les États impérialistes le prétendent. Alors, ceux-ci se devaient bien d'aider leur poulain à procéder à un ravalement de façade de son régime, fût-il cosmétique.

Pierre Laffitte

Essence, diesel, kérosène... : embargo et spéculation

Le 5 février, les pays du G7 et l'Australie ont décidé un embargo sur tous les produits pétroliers raffinés venant de Russie. Au brut, visé dès décembre dernier, s'ajoutent le diesel, le fioul, le mazout et le kérosène.

L'objectif annoncé est de punir l'État russe pour la guerre en Ukraine, en tarissant les ressources qu'il tire de ses exportations pétrolières.

En fait, l'Europe, qui était grandement dépendante des importations russes de produits pétroliers, raffinés ou non, s'est donné le temps de trouver des fournisseurs de substitution. Il en est de même des États-Unis, qui

important des volumes non négligeables de pétrole russe, bien qu'ils aient leurs propres gisements à domicile.

Les uns et les autres ont donc conclu des contrats avec des pays qui ont saisi l'opportunité des sanctions occidentales pour se transformer en exportateurs de produits pétroliers. Ainsi, l'Inde, dont le pétrole russe ne représentait que 1 %

des importations avant la guerre en Ukraine, en absorbe désormais 28 fois plus : 1,27 million de barils. Parce qu'il est désormais transformé en Inde, le pétrole russe est considéré comme un produit indien, que les pays du G7 peuvent donc acheter au prix du marché.

La Russie perdrait dans l'affaire une centaine de millions de dollars par jour, mais elle peut ainsi quand même exporter sa production, dont l'Occident a toujours besoin, et elle le fait en quantités plus importantes qu'auparavant. Les pays relais, comme l'Inde, y

trouvent aussi leur compte en s'approvisionnant à bon prix auprès de la Russie. Ils prélèvent leur dîme au passage, quand ils revendent la fraction du pétrole russe transformé qu'ils n'ont pas consommée. Les compagnies pétrolières américaines et européennes en profitent aussi : elles continuent d'avoir de quoi inonder les stations-service du monde entier et les secteurs économiques qui dépendent du pétrole, de l'agriculture aux transports, au chauffage domestique, etc.

Alors, l'opération est-elle finalement blanche ? Pas pour les usagers en tout cas.

On les a déjà avertis qu'ils ne devaient pas s'attendre à des baisses de prix, au contraire. Ce système, qui crée un grand nombre d'intermédiaires supplémentaires, doit les engraisser, eux et les spéculateurs, qui voient là se multiplier les occasions de faire de gros coups à l'échelle planétaire. Et, bien sûr, il y a les majors comme Total qui, comme à leur habitude, peuvent s'octroyer la part du lion dans l'affaire. La guerre en Ukraine est le meilleur carburant à l'envolée de leurs profits...

P. L.

Turquie : catastrophe annoncée

Vingt-quatre heures après les premières secousses qui ont frappé le sud-est de la Turquie et la Syrie voisine dans la nuit du 5 au 6 février, le bilan provisoire était déjà de presque 5 000 morts et 19 500 blessés dans les deux pays.

Malheureusement, on pouvait s'attendre à ce que ces chiffres augmentent encore énormément. En référence à des séismes précédents, le nombre final de victimes pourrait être plusieurs fois plus élevé. Ce seizième séisme est le plus important en Turquie depuis le tremblement de terre du 17 août 1999, qui avait causé la mort de 17 000 personnes, dont un millier à Istanbul. 185 répliques consécutives ont été enregistrées après les deux premières secousses ; l'une, de magnitude 7,8, est survenue en pleine nuit, l'autre, de magnitude 7,5, à la mi-journée, toutes les deux dans le sud-est de la Turquie. Les rescapés, surpris en pleine nuit, n'ont eu d'autre choix que de se précipiter dans les rues et d'y rester

dans la neige et le froid.

En Turquie, dix départements et 13,5 millions de personnes sont touchés. Le pays est situé dans une région très sujette aux tremblements de terre, très observée par les sismologues turcs et étrangers. Un spécialiste turc, Gorur, a rappelé qu'ils avaient tiré à de nombreuses reprises le signal d'alarme sur les risques encourus dans la zone qui vient d'être frappée, sans qu'il y ait eu aucune suite ni aucune précaution prise.

On a vu de grands immeubles s'écrouler d'un seul coup comme un château de cartes ; la raison en est connue : la mauvaise qualité des constructions, faites à l'économie de matériaux, quand ce n'est pas de façon frauduleuse, n'a rien à voir avec ce qui serait nécessaire



À Diyarbakir.

dans une région sismique. L'organisation des secours elle-même, malgré le dévouement des sauveteurs, n'est en rien prévue pour faire face à une telle catastrophe annoncée. Quand il s'agit d'intervenir militairement dans les régions kurdes, de part et d'autre de la frontière, le régime sait déployer bien d'autres moyens.

À la suite du tremblement de terre, on a pu entendre

les discours d'Erdogan et des hommes de son parti sur les grands médias du pays, qu'ils contrôlent à 95 % : « Soyez tranquilles, Dieu nous protège tous, le tremblement de terre est voulu par Dieu mais notre État est puissant et vos blessures seront guéries très rapidement. » Cela tient lieu d'argumentation au pouvoir et autant dire qu'il n'y a pas grand-chose à attendre de ce côté-là. Témoignage de la façon dont les secours

sont débordés, dans la ville d'Adiyaman, certains rescapés, après avoir été dégagés des décombres, sont restés dehors et sont morts de froid la nuit même.

Pour la population, le prix à payer pour le mépris des autorités est lourd et bien des sinistrés peuvent désormais s'attendre à devoir vivre pendant des semaines, voire des mois, sous une tente et dans le froid.

Julien Silva

Syrie : le séisme dans un pays déjà en ruine

Le séisme de magnitude 7,8 survenu le matin du 6 février a touché tout le nord-ouest de la Syrie. Le 6 au soir, le bilan était déjà de plus de 1 400 morts et du double de blessés.

Les conséquences du tremblement de terre sont particulièrement dramatiques dans cette région frontalière de la Turquie et proche de l'épicentre du séisme, où vivent des millions de réfugiés. Les villes d'Idlib et d'Alep ont été touchées, ainsi que plusieurs localités situées aux alentours. À Alep, située à 80 kilomètres de l'épicentre du tremblement de terre, et déjà fortement endommagée par les quatre années de guerre qui s'y sont déroulées entre 2012 et 2016, de nombreux immeubles se sont effondrés.

Ce tremblement de terre survient dans un pays déjà en ruine. Une des ONG présentes dans le pays témoignait ainsi de la situation à Alep : « L'hôpital était déjà dans une situation catastrophique [avant le séisme], pensant fermer à la fin du mois. Ici il y a une heure d'électricité par jour et il n'y a plus de mazout pour faire tourner les générateurs. On est au stade où des gens meurent dans les ambulances, car il n'y a pas le matériel adéquat pour les soigner. »

Les services publics ne sont plus entretenus depuis

bien longtemps. Dans nombre de parties du territoire, les infrastructures ont été détruites durant les années de guerre, et elles n'ont jamais été reconstruites. En lien avec la pénurie d'eau dans le nord de la Syrie, et avec la contamination d'une partie des eaux de l'Euphrate, une épidémie de choléra est réapparue à la fin de l'année 2022, se propageant jusqu'à Raqqa et Alep.

Au-delà du système de santé, la population souffre aussi de la faim. Selon les données d'Oxfam, sur 22 millions d'habitants, 15 millions ont besoin de l'aide humanitaire pour survivre. L'inflation est de 200 %, avec des salaires qui ne suivent pas.

Dans nombre de logements, les températures sont en dessous de zéro parce qu'il n'est pas possible de chauffer. Les pénuries chroniques d'énergie et les coupures quasi permanentes de l'électricité paralysent l'activité.

Le séisme s'est ajouté à la catastrophe sociale qui, elle, n'a rien de naturel. Elle est la conséquence des onze années de guerre, d'une crise

économique aggravée par les sanctions occidentales, de la voracité du régime de Bachar al-Assad et des cercles proches du pouvoir.

Quant aux dirigeants des puissances occidentales, ils sont parfaitement indifférents à cette tragédie à laquelle leur politique et leurs interventions ont largement contribué.

Aline Retesse

Netanyahu à Paris : Macron soutient le terrorisme d'État israélien

En recevant chaleureusement le Premier ministre israélien à Paris, Macron a tenu à le soutenir dans ses menaces non voilées envers l'Iran, prétextant la « lutte contre le terrorisme ».

Peu lui importe que la

colonisation des territoires occupés s'accroisse, et que les Palestiniens soient les cibles des autorités israéliennes dans une répression meurtrière, véritable terrorisme d'État : là-dessus, pas un mot.

Quant au fait que Netanyahu soit à la tête d'un gouvernement d'extrême droite, cela ne trouble pas non plus Macron qui, en France, se targue de combattre ce courant...

E. G.

La guerre, quelle bonne affaire

« Les Ukrainiens [...] ont beaucoup de pertes et donc des besoins en permanence. Il y a une réelle opportunité pour les industriels français », explique le journal patronal *L'usine nouvelle* sous le titre « Les entreprises françaises se positionnent pour participer à la reconstruction de l'Ukraine ». Et le journaliste d'estimer la manne financière de la reconstruction en question à 350 milliards d'euros.

Certains capitalistes,

comme Dassault, gagnent des milliards en vendant des engins de mort et se frottent les mains à chaque bombe qui explose. D'autres, comme Total, profitent de la guerre pour spéculer sur le prix de l'énergie. Et d'autres encore espèrent que la guerre sera très destructrice pour vendre du béton et des matériaux de construction.

Pour le profit capitaliste, tout est bon, y compris le sang.

Bruno Fortin

Haiti : les classes possédantes ont failli, le pouvoir aux classes exploitées !

Cet article est l'éditorial du mensuel *La Voix des Travailleurs* édité par l'OTR (Organisation des travailleurs révolutionnaires) d'Haïti.

L'économie d'Haïti est en train de s'effondrer. L'inflation annuelle approche les 50% ! Un niveau jamais atteint jusque-là. Les prix des biens et des services explosent. En moins d'une année, deux hausses spectaculaires des produits pétroliers. La gourde a perdu 52% de sa valeur sur un an ! Le pouvoir d'achat se réduit comme peau de chagrin. Les classes possédantes et leurs valets au pouvoir livrent une sale guerre aux classes exploitées pour leur faire payer la crise.

La presse bourgeoise parle d'insécurité alimen-

taire pour 5 millions de personnes qui crèvent de faim. Des chiffres très en dessous de la réalité, car c'est l'écrasante majorité de la population qui est brutalement poussée dans la misère abjecte. La terreur des gangs vient aggraver les conditions déjà précaires des classes laborieuses.

Les gens veulent s'échapper de cet enfer par tous les moyens. Des voiliers surchargés prennent la mer, au mépris des risques inhérents à de telles traversées. Des naufrages entraînant des morts et des disparus sont régulièrement rapportés

par la presse. La petite bourgeoisie, qui n'a jamais caché son mépris à l'endroit des classes pauvres, comme le personnel de maison, s'est appauvrie elle-même. L'écrasante majorité de ceux qui disposaient d'un visa se sont envolés vers d'autres cieux, pour se retrouver à travailler au noir dans des emplois précaires réservés aux immigrés, aux illégaux, bref, aux pauvres.

Le nombre de chômeurs a également explosé avec la fermeture de nombreuses entreprises, petites et moyennes, dont les reins ne sont pas assez solides pour faire face à la crise. À Caracol, l'entreprise S & H Global, principale pourvoyeuse d'emplois au Parc, vient



d'annoncer le licenciement de 3500 employés. Les « factories », qui fonctionnent, imposent des cadences et des conditions de travail de plus en plus dures, sans compter les suspensions intempestives.

L'agonie que vit actuellement la population laborieuse, l'état de délabrement du pays, la catastrophe humanitaire qui s'avance à grands pas : c'est le bilan des classes au pouvoir. Depuis l'indépendance, la tête de l'État a vu se succéder une variété de dictateurs ou de démocrates, militaires, prêtres, agronomes, avocats, ingénieurs et même

musicien, souvent bardés de diplômes. À la tête des entreprises, des familles capitalistes, comme les Mevs, Brandt, Biggio, Paid, etc., se transmettent de père en fils la gestion du butin tiré de l'exploitation des classes laborieuses. Les dirigeants économiques et politiques ont irrémédiablement failli. Il revient aux classes pauvres, exploitées depuis toujours, de se donner l'énergie et la volonté politique nécessaires en vue de chasser leurs oppresseurs et offrir une autre perspective au pays.

La Voix des Travailleurs

Danemark : contre le vol d'un jour de congé

Au Danemark, une imposante manifestation a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes dimanche 5 février devant le Parlement de Copenhague.

Alors que, lors de son premier mandat, en visite auprès de la monarchie danoise, Macron vantait le « peuple luthérien » ouvert aux réformes face aux « Gaulois réfractaires aux changements », la réalité vient d'être rétablie. À l'appel de la confédération syndicale FH, les participants à un énorme rassemblement ont fait savoir leur rejet de la décision gouvernementale de supprimer purement et simplement un jour de congé.

Ce « Grand jour de prière », jour férié très populaire dans le pays et fixé depuis plus de trois siècles, devrait donc être travaillé.

Le gouvernement de coalition entre le centre-gauche et la droite, mené par la Première ministre social-démocrate Mette Frederiksen, a l'intention d'augmenter ainsi le temps de travail, afin d'atteindre plus rapidement que prévu l'objectif de 2% du PIB consacré aux dépenses militaires, fixé par l'OTAN.

Le projet du gouvernement d'acquiescer, auprès de l'entreprise israélienne Elbit, du matériel militaire pour plus de 1,7 milliard de couronnes danoises (232 millions d'euros), en remplacement des canons Caesar envoyés en Ukraine,

n'est évidemment pas étranger à cette décision. Mais les pancartes indiquant « Pas touche à nos congés » ou « Non à la guerre ! », le nombre de manifestants, dans un pays de 5,9 millions d'habitants, en ont clairement montré l'impopularité. Une pétition en ligne exprimant ce refus aurait d'ailleurs déjà recueilli près de 500 000 signatures.

Comme l'exprimait une manifestante, s'ils veulent de l'argent, il y en a dans les coffres des grandes entreprises. La plus grande d'entre elles, Maersk, numéro deux mondial des transports maritimes, n'a-t-elle pas amassé 16 milliards d'euros de profit pour l'année 2021 ?

Viviane Lafont

Le Foch sabordé : amiante à l'eau

Le 3 février, la marine brésilienne a sabordé le porte-avions Sao Paulo, ex-Foch français, envoyant un déchet de 24 000 tonnes par 5 000 mètres de fond, à 250 kilomètres des côtes.

La faune et la flore pourront ainsi profiter de la lente désagrégation de 650 tonnes de produits dangereux, dont dix tonnes d'amiante, de la peinture au plomb, de l'arsenic, de l'étain, des hydrocarbures, des pyralènes, du mercure, etc.

Le navire, construit aux chantiers de Saint-Nazaire à partir de 1957, instrument de puissance de l'impérialisme français durant trois décennies, avait été vendu à la marine brésilienne en 2000. L'été dernier, la coque à bout de souffle a été cédée pour démolition à un chantier turc. Mais, la Turquie refusant de recevoir cette poubelle flottante, l'ex-Foch a erré en remorque dans l'Atlantique des mois durant avant d'être mis au mouillage dans les eaux brésiennes. Finalement, le gouvernement brésilien refusant de le laisser aborder, il a été remorqué dans les eaux internationales et abandonné à la dérive. La marine brésilienne a alors pu décréter qu'il constituait un danger pour la navigation et le couler,

conformément aux règlements qui s'appliquent dans les eaux internationales.

La pollution est aussi manifeste que volontaire, mais il n'y a aucune loi pour la condamner et aucun tribunal devant qui porter plainte. Non coupable donc, la marine française qui a fait construire ce navire et l'a revendu en toute connaissance des risques. Non coupable, la marine brésilienne, qui prétend avoir fait son possible pour trouver une solution. Non coupables, les pays impérialistes qui considèrent l'océan comme une poubelle et n'ont jamais, au cours de dizaines d'années de parlottes, pris de mesure contraignante pour leurs armateurs et leurs marines de guerre. Non coupable enfin, cette société qui consacre le meilleur de la science et du travail à construire de monstrueux navires de guerre pour, au mieux, en saborder les coques pourries, au pire, les utiliser dans d'horribles massacres.

Paul Galois



Copenhague, le 5 février.

1923, l'occupation de la Ruhr



Des cavaliers français patrouillent dans les rues d'Essen en janvier 1923.

Le 7 janvier 1923, des troupes françaises et belges franchissaient la frontière allemande, avant d'occuper la Ruhr pendant plus de deux ans. Les dirigeants de l'impérialisme français, sorti victorieux de la Première Guerre mondiale, voulaient « faire payer l'Allemagne »... et sa population.

Le gouvernement du conservateur Raymond Poincaré voulait obtenir ainsi le paiement des réparations financières imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles, qui avait sanctionné la fin du conflit mondial entre les principales puissances pour un repartage des colonies et des zones d'influence.

L'impérialisme français nourrissait aussi le projet d'affaiblir durablement son concurrent allemand, « en séparant de la Prusse les Pays rhénans pour les placer sous un régime spécial du point de vue militaire », comme le dit le ministre Louis Loucheur. Il exprimait alors la volonté des capitalistes français de mettre la main sur les industries de Rhénanie. Mais l'esprit revancharde à courte vue des politiciens français et la rapacité de leur impérialisme allaient provoquer en Allemagne une crise sociale et politique remettant la révolution à l'ordre du jour.

Effondrement économique et crise politique

En 1918, la révolution ouvrière avait obligé l'empereur Guillaume II à abdiquer. Inspirés par l'exemple des soviets de Russie, les travailleurs constituèrent alors des conseils ouvriers

dans tout le pays. La bourgeoisie allemande ne dut son salut qu'au soutien que lui apporta le Parti social-démocrate qui, depuis 1914 et son ralliement à l'Union sacrée, avait abandonné toute perspective de renversement révolutionnaire du capitalisme. Pire, allié à l'état-major, il organisa l'écrasement de la révolution. En récompense pour son rôle de sauveur de l'ordre bourgeois, le principal dirigeant social-démocrate, Friedrich Ebert, put devenir le premier président de la République. Mais, l'Allemagne étant sortie exsangue de la guerre, la situation était loin d'être stabilisée.

Les sanctions financières contribuaient à aggraver les conditions de vie de la population. Depuis 1920, les travailleurs allemands ne recevaient que 90% de leurs salaires. Les 10% restants et les impôts indirects servaient à payer les réparations. Le mark ne cessait de perdre de la valeur : à l'été 1922, le dollar, qui auparavant valait 200 marks en valait 10 000. Les salaires ne suivaient plus les prix : viande, beurre, café, sucre et lait disparaissaient des foyers ouvriers.

En envoyant son armée occuper la Ruhr, le gouvernement français plongeait

l'Allemagne dans une situation de chaos économique. Le dollar passa brutalement de 10 000 à 50 000 marks et l'inflation s'emballa. Le gouvernement et le grand patronat allemands organisèrent une « résistance passive », cherchant à y associer les ouvriers en les appelant à la « grève patriotique ». Si de grands patrons comme Fritz Thyssen junior ou Gustav Krupp furent emprisonnés, les travailleurs subirent la répression, l'armée française tirant à plusieurs reprises sur des manifestants qui protestaient contre la hausse des prix et allaient parfois jusqu'à piller des magasins pour se nourrir. Menacé d'une faillite financière, contesté par une vague de grèves, le Premier ministre allemand Cuno démissionna en août 1923.

PC français et allemand contre l'occupation

Les Partis communistes allemand et français s'étaient constitués en 1919



Ouvriers en grève contre l'occupation de la Ruhr.

et 1920 en regroupant les militants qui voulaient suivre l'exemple de la révolution russe. Ils furent en première ligne pour organiser la lutte contre l'occupation de la Ruhr, défendant une politique internationaliste cherchant à lier les prolétariats des deux pays dans une lutte commune contre leurs dirigeants.

Ce n'était pas facile dans un contexte où les gouvernements, de part et d'autre, attisaient le nationalisme. En Allemagne, l'extrême droite tentait d'accroître son influence en menant une politique terroriste, commettant des actes de sabotage et des attentats contre les soldats français. Le KPD, le Parti communiste d'Allemagne, mit en avant le mot d'ordre : « Combattre Poincaré sur la Ruhr et Cuno sur la Spree » (la rivière traversant Berlin). C'est sur cette base politique que les communistes allemands organisèrent la protestation contre l'occupation de la Ruhr, appelant à des fraternisations entre travailleurs allemands et soldats français.

En France, ceux qui dénonçaient l'occupation de la Ruhr étaient dénoncés comme des traîtres et arrêtés. Cachin et Treint, deux dirigeants du PC, et Montmousseau, le secrétaire général de la CGTU, furent emprisonnés pour complot contre la sûreté de l'État. L'organisation des Jeunesses communistes fut particulièrement active pour dénoncer l'aventure militaire dans la Ruhr. Ses militants menaient une agitation révolutionnaire parmi les soldats.

Les Partis communistes des deux pays organisèrent des conférences communes contre l'occupation. Le PC de

France s'exprima ainsi dans une déclaration à Francfort : « Le prolétariat français condamne l'occupation de la Ruhr comme un crime contre la classe ouvrière de tous les pays. Les jours de 1914 sont revenus, mais il y a quelque chose de changé parmi nous. Nous n'attendons plus rien de la démocratie. Nous ne croyons plus à la patrie bourgeoise. Nous ne sommes plus dupes des phrases réformistes. Nous avons pris conscience de notre force révolutionnaire. Les travailleurs de France et d'Allemagne ne marcheront plus les uns contre les autres. Ils se tendront la main pour s'unir contre la bourgeoisie. »

L'échec des ambitions françaises

La crise ouverte par l'occupation de la Ruhr allait créer une situation révolutionnaire en octobre 1923, à la suite de laquelle les États-Unis, dont l'importance parmi les puissances s'affirmait, intervinrent avec Charles Dawes et son « plan des experts », signé à Paris le 16 août 1924, pour imposer un aménagement de la dette allemande. Les dirigeants américains étaient conscients de la nécessité de régler cette question pour écarter le risque révolutionnaire. Ils refusaient aussi le mariage du charbon allemand et du fer français susceptible de concurrencer leur production d'acier. Le gouvernement français finit par retirer ses troupes en 1925, sans avoir atteint aucun de ses objectifs.

Les capitaux américains qui s'investirent massivement en Europe, et en particulier en Allemagne, contribuèrent alors à stabiliser la situation sociale et politique jusqu'à l'éclatement de la crise de 1929. La stalinisation des Partis communistes les empêcha de jouer alors un rôle révolutionnaire. Mais, en 1923, les deux Partis communistes avaient fait la démonstration de ce que pouvait être une politique internationaliste menée par des militants refusant d'être dressés les uns contre les autres par leurs gouvernements et affirmant ensemble leur volonté de lutter ensemble pour le renversement du capitalisme.

Jacques Fontenoy

Bernard et Brigitte : la groupie du capitaliste

Jeudi 2 février Bernard Arnault, accompagné de Brigitte Macron, était venu à Roubaix voir le résultat de ses bonnes œuvres au Campus de l'EDHEC, une école de commerce à 10 000 euros l'année scolaire.

En effet, dans la maison familiale des Arnault, donnée à cette prestigieuse institution, une école dite de la seconde chance organise des stages gratuits pour 60 demandeurs d'emploi de tous les âges des quartiers populaires de Roubaix. On en est à la troisième promotion, une promotion dont monsieur Arnault loue « l'esprit d'initiative ». Mais attention ! Aucune embauche n'est garantie, l'idée est que

seuls ceux qui le méritent peuvent s'en sortir.

Interrogé par des journalistes tout à l'écoute, celui qui, avec ses 176 milliards d'euros, est une des premières fortunes du monde s'est permis de critiquer ceux qui le critiquent. Selon lui, le luxe, base de sa fortune, fait vivre un million de personnes en France, il paye des impôts et n'admet donc pas « des gens qui froidement, par extrémisme

politique, nous disent qu'il faut supprimer tout cela, car le luxe fait des produits qui ne sont pas bon marché... mais qui se vendent sur l'ensemble de la planète ».

Tout le mérite de Bernard Arnault est de réussir à accumuler une fortune à partir de l'exploitation de nombreux travailleurs en France et dans le monde, dont le salaire est bien loin d'égaliser la richesse découlant de leur travail. Dans ses usines françaises, les salariés sont payés autour du smic, alors que des produits comme les sacs à main qui sortent de leurs mains sont



Bernard à gauche, Brigitte au centre.

vendus autour de trois smics mensuels pièce. Et s'il y a des acheteurs pour ces produits, ce sont les privilégiés de ce monde, dont la fortune croît, alors qu'une grande partie de la population de la planète s'appauvrit chaque jour.

Concernant le dossier du moment, l'âge de la retraite, Arnault constate serein : « Dans les pays européens, la moyenne de l'âge de départ est plutôt de 66, 68 ans. Alors le passage de 62 à 64... » Et de conclure : « Bon, ce n'est pas à moi de juger, je ne connais pas bien le dossier », ajoutant que « c'est très français de râler ».

La présence de Brigitte Macron, marraine de cette école financée par LVMH, montre le genre de fréquentations de la femme du président et quelles bonnes relations un Arnault entretient avec l'État. Moyennant quoi ce dernier lui apporte des aides qui, à n'en pas douter, se chiffrent en milliards. La fortune de Bernard Arnault est issue de Roubaix, ville qui détient le record de pauvreté dans le pays. Tout un symbole ! Bernard Arnault ne mérite rien d'autre que d'être exproprié, comme tous ses semblables.

Correspondant LO

L'impôt ne saigne vraiment pas le bienheureux

Bernard Arnault, propriétaire de LVMH, paierait ses impôts au même taux que s'il gagnait 150 000 euros par

an, alors qu'en 2019, il a déclaré 280 millions de revenu.

Le milliard d'euros que lui ont rapporté ses

actions est encore moins taxé. Ce n'est pas de la fraude, c'est légal. La loi est bien faite... pour les capitalistes !

BNP Paribas : pas de crise pour les banquiers

La banque BNP Paribas a dépassé les dix milliards d'euros de bénéfices en 2022, en hausse de 7,5% sur un an. Pour les trois ans à venir, elle envisage une croissance annuelle moyenne de 9%. Tout va bien pour ses actionnaires, comme le dit son directeur général.

La BNP a conforté ses fonds en vendant une filiale américaine pour quatre milliards d'euros, une excellente plus-value. Elle continue à investir dans des valeurs sûres telles que les plus grands secteurs industriels, comme TotalEnergies ou l'italien ENI : ce sont

les plus gros énergéticiens qui sont techniquement capables de développer les énergies vertes, affirme-t-elle aux ONG qui l'attaquent sur la destruction de l'environnement. Et, de toute façon, arrêter de financer ce secteur signifierait, selon la direction du groupe,

s'attaquer à bien d'autres entreprises « qui jouent un rôle clé dans les approvisionnements énergétiques de l'Europe ». On peut ajouter : et dans les énormes profits qui font de BNP Paribas la première banque européenne.

La banque ne déplore que la moindre rentabilité, selon elle, de quelques secteurs : le crédit à la consommation, plus risqué, et le crédit auto, tous deux plus chers pour l'emprunteur moyen accablé par l'inflation, les bas salaires et la hausse des taux d'intérêt. Mais le groupe a trouvé, en interne, la parade à ce manque à gagner : un plan de départs « volontaires », c'est-à-dire de licenciements, a été annoncé en décembre 2022.

Investir dans les plus grosses entreprises, prêter surtout aux riches et économiser sur les salaires en jetant des travailleurs à la rue : voilà des recettes classiques pour être premier dans le monde capitaliste.

Sylvie Maréchal

Villerson - Val-d'Oise : pogrom contre un campement de Roms

« Environ 200 personnes ont manifesté contre la présence d'un camp de Roms dans le bois jouxtant la commune. Ils ont mis en fuite les familles installées illégalement, avant d'entrer en nombre et de commencer à détruire eux-mêmes des cabanes de fortune. » C'est ainsi que le journal *Le Parisien* résume ce qui s'est passé dimanche 5 février à Villerson, dans le Val-d'Oise, un village de 2 000 habitants, non loin de l'aéroport de Roissy.

Les manifestants, parmi lesquels des jeunes au crâne rasé et munis de grosses chevalières, sont rapidement passés des invectives aux actes, s'en prenant aux cabanes à l'aide de planches et de barres. Tout cela s'est produit sans que la police, présente en nombre, n'intervienne en quoi que ce soit. Autant dire qu'elle était là pour protéger les agresseurs.

C'était la deuxième manifestation organisée par le maire du village contre

le campement de Roms, et elle était autorisée par la préfecture du Val-d'Oise. Le maire a ensuite envoyé une pelleteuse pour finir de détruire les baraquements et creuser une tranchée destinée à empêcher les Roms de revenir.

Des familles et des enfants qui s'enfuient apeurés, de maigres abris rasés : c'est à un véritable pogrom que s'est livrée là une horde de voyous. Le maire, qui avait demandé une expulsion mais trouvait que la procédure était trop longue, a déclaré avec cynisme à propos de cette évacuation forcée : « La stratégie, ce n'est pas de discuter, mais d'être acteur. »

Des propos et des slogans racistes proférés par certains politiciens à la terreur violente contre des populations immigrées, il n'y a qu'un pas, et cela trouve tout naturellement la complicité de la police et des autorités.

Valérie Fontaine



Pénuries de médicaments : bon plan pour les profits

Pour lutter contre les ruptures d'approvisionnements qui se succèdent, le gouvernement a annoncé un plan anti-pénuries. En 2022, 3 000 ruptures de stocks ont été constatées, certaines touchant des produits courants, comme le paracétamol ou l'antibiotique amoxicilline, y compris dans sa version pédiatrique.

Les pénuries ont également concerné des traitements anti-infectieux, anticancéreux ou de maladies chroniques graves comme le diabète. Au 21^e siècle, dans l'un des pays les plus riches du monde, on peut donc se retrouver en manque de simples antibiotiques. Les moyens de production seraient-ils à la peine ? La demande aurait-elle explosé soudainement ? Les raisons fondamentales de ces pénuries sont à chercher ailleurs : dans le principe

même du capitalisme, où l'on choisit ce qu'on va produire en fonction du profit que cela rapportera. Ainsi, produire de l'amoxicilline, médicament ancien dont le brevet est tombé dans le domaine public, n'est plus aussi rentable que d'autres productions.

Le gouvernement a donc mis son grain de sel, lui qui promettait en novembre dernier que les pénuries « seraient réglées en quelques semaines ». Au-delà des phrases creuses sur les

mesures fortes et des listes de traitements en tension à dresser, il promet un « plan blanc », à l'image de celui qui gère les situations de crise à l'hôpital... Ça ne rasure pas !

Mais c'est surtout aux groupes pharmaceutiques qu'il s'adresse. Ces derniers, dont les profits ont explosé ces dernières années, ont en effet le culot d'expliquer que les prix de vente des médicaments sont trop bas pour qu'ils acceptent d'en produire plus. Le message est reçu cinq sur cinq par un gouvernement soucieux « d'inciter » plutôt que de « contraindre » quand il s'adresse à ses maîtres capitalistes. Son plan prévoit donc la possibilité de vendre plus cher les médicaments génériques. Urgence vitale oblige, les géants de la pharmacie sont gentiment priés de bien vouloir faire plus de profits. Que voilà une douce contrainte, qui ne devrait pas les empêcher de faire des rêves d'or !

Nadia Cantale



JULIO BELAEZ



OUESTFRANCE

Hôpital d'Ancenis : fin des Urgences de nuit

Après un mois d'ouverture, les Urgences du CHD d'Ancenis-Saint-Géréon, en Loire-Atlantique, refermeront la nuit à partir du 10 février, entre 17 h et 8 h 30, faute de praticiens. Le service de nuit était rouvert depuis le 2 janvier seulement, après déjà deux mois de fermeture. En cas d'urgence, les patients seront réorientés par l'infirmière d'accueil et d'orientation.

Une pétition, comptant 4 500 signatures, circule et une manifestation est prévue en février pour dire « Non à la fermeture ». Cette

situation lourde de conséquences pour les patients ira aggraver l'attente déjà inacceptable aux Urgences de Nantes, qui atteignait 9 h 30 en traumatologie et 11 heures en médecine l'hiver dernier. Quant aux délais pour avoir un médecin en ligne, ils étaient de plus de deux heures l'été dernier.

Le délabrement de la santé s'aggrave dans l'indifférence des pouvoirs publics ; il faut imposer des moyens pour la santé, pas pour les financiers !

Correspondant LO

Profits pharmaceutiques : la manne du Covid et pas seulement

Les grands groupes pharmaceutiques ont annoncé leurs résultats pour l'année 2022. Ils sont hors norme. Il y a les profiteurs de guerre, comme les trusts pétroliers ou ceux de l'armement... Et on peut dire qu'il y a les profiteurs de la « guerre sanitaire » contre le Covid : les grands groupes pharmaceutiques.

Le plus représentatif d'entre eux est le groupe américain Pfizer. Après la mise en vente de son vaccin contre le Covid-19, l'année 2021 avait été record, avec un chiffre d'affaires de 81,3 milliards de dollars et un bénéfice net de 22 milliards. 2022 a été encore meilleur : le groupe a fait plus de 100 milliards de chiffre d'affaires et un bénéfice net de plus de 30 milliards.

Pfizer a raflé la part la plus importante du marché mondial des vaccins contre le Covid. Et avec quelques autres groupes, comme Moderna ou Astra Zeneca, il a pu imposer ses prix à tous les États. Ces prix devaient rester secrets mais, grâce à des fuites, on a fini par

apprendre que ces vaccins se sont vendus une trentaine de dollars la dose aux États-Unis et entre 15 et plus de 20 euros la dose en Europe. Et il faut comparer ces montants aux coûts de production qui, selon l'organisation Oxfam, sont de 1,18 dollar la dose.

Pfizer annonce que l'année 2023 risque d'être moins mirifique pour ses actionnaires, car le marché des vaccins anti-Covid recule. Aux États-Unis, début mai, le gouvernement va lever l'état d'urgence sanitaire lié au Covid, qui faisait que l'État prenait à sa charge le coût des vaccins. Désormais, seules les personnes assurées seront remboursées pour un vaccin ou un rappel. Pfizer a déjà anticipé cette baisse du marché par une hausse du prix de son vaccin à 130 dollars la dose !

Il vendra peut-être moins, mais beaucoup plus cher.

Le groupe français Sanofi, qui n'a pas réussi à produire en temps son propre vaccin contre le Covid, a su se rattraper avec d'autres médicaments, comme le Dupixent qui traite l'asthme et des inflammations de la peau. Ce seul produit a rapporté à Sanofi plus de 8 milliards d'euros en 2022 et, au total, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté, cette année, de 13,9 %, à plus de 42 milliards d'euros.

Pour l'année prochaine, Sanofi a annoncé la sortie d'un vaccin contre la bronchiolite des bébés, dont le marché est immense car il n'y en a pas d'autre au monde pour l'instant. À combien vendra-t-il son vaccin ? Le groupe est comme Pfizer avec le vaccin contre le Covid : en position d'imposer ses tarifs. Sanofi pourra toujours dire que l'épidémie de bronchiolite de l'hiver dernier a engorgé les hôpitaux, qu'elle a mobilisé des lits et du personnel, que cela a coûté très cher à la Sécurité sociale et que son vaccin va donc permettre de faire des économies très importantes. Il pourrait ainsi justifier un prix exorbitant. C'est avec ce genre d'argumentaire que les médicaments sont vendus très cher aux États qui payent avec l'argent public. Et c'est ainsi que les grands groupes pharmaceutiques mettent la main sur toute une partie du budget public de la Santé.

Pierre Royan

Orpea : pas de cheveux blancs pour les actionnaires

Depuis les révélations sur la maltraitance des résidents et les détournements d'argent public, l'action du groupe Orpea plonge et son immense dette accumulée dans l'achat tous azimuts de biens immobiliers le met

maintenant au bord de la faillite.

L'État, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations, a donc pris le relais, sans pour autant rien exiger des actionnaires, enrichis en faisant vivre

l'enfer au personnel et aux patients. Les profits sont pour eux, les pertes pour l'argent public. Et voilà comment l'État conçoit les sanctions contre les vampires du grand âge.

E. G.

Sanofi : basse vengeance et intimidation

La direction de Sanofi, son directeur général en particulier, n'a pas digéré le mouvement qui a touché 17 des 24 sites du groupe, essentiellement la production.

Pendant un mois, entre le 15 novembre et le 15 décembre, 2 500 à 3 000 travailleurs, sur 20 000, ont peu ou prou participé à des débrayages, à des piquets de grève, pour réclamer des augmentations de salaire à la mesure de l'inflation et des énormes profits de Sanofi, et pour l'embauche des nombreux travailleurs sous contrat précaire.

Ce mouvement a bien sûr perturbé la production, pas au point cependant de la bloquer ni d'empêcher l'entrée des matières premières ou la sortie des produits finis. La direction avait quand même envoyé des huissiers sur les piquets pour identifier les participants.

Le directeur général, qui avait promis des sanctions, est passé à l'acte très rapidement. Il s'en prend à des travailleurs pour des faits relatifs à la grève, en particulier leur participation aux piquets, et leur reproche même leur participation active à ce mouvement.

Fin décembre, à Montpellier, un syndiqué CGT, participant actif de la grève, a ainsi été licencié pour une prétendue faute administrative. Deux délégués syndicaux CGT de l'usine du Trait, près de Rouen, ont été l'objet d'une procédure de licenciement. Fin janvier, le délégué syndical central CGT du centre de production de Vitry-sur-Seine a fait l'objet



Rassemblement devant l'usine de Vitry-sur-Seine, le 8 février.

de la même mesure. Deux déléguées Sud de Montpellier sont menacées d'une sanction pour faute lourde. Enfin une quinzaine de syndiqués, militants de la CGT, de la CFDT et de la CFTC, ont reçu des « lettres de recadrage » leur reprochant leur participation à la grève.

Il s'agit bien de mesures de représailles à l'adresse des militants et des travailleurs.

Pour l'instant, au Trait, le 23 janvier, jour d'un CSE

extraordinaire sur cette procédure, un rassemblement a réuni plus de 150 personnes, des travailleurs de l'usine en débrayage et des délégations syndicales de la région et des autres sites de Sanofi, pour protester contre ces licenciements et soutenir les délégués.

À Montpellier également, le 2 février, une centaine de personnes ont protesté pour soutenir les deux déléguées de Sud convoquées ce jour-là par

la direction.

Mercredi 8 février à Vitry, pendant l'entretien du délégué syndical de l'usine avec la direction, des travailleurs du site, des délégations d'autres sites de Sanofi (Ambarès, Aramon, Sisteron, Amilly, Le Trait, Maisons-Alfort, Lisieux et Val-de-Rueil) ainsi que des cheminots de Vitry en grève, ont aussi protesté contre ces sanctions et licenciements.

Correspondant LO

Servair – Aéroport de Roissy : répression patronale

Avertissements, mises à pied, discriminations syndicales et licenciements sont pratiques courantes pour la direction de l'entreprise Servair de Roissy, qui prépare les plateaux repas pour les avions.

Cela n'empêche pas les travailleurs de se défendre. Début décembre, plusieurs centaines d'entre eux ont protesté et fait grève pour l'un des leurs, licencié pour des colliers autour du cou qui ont fait sonner le portique à l'entrée du site. Ce salarié franchit pourtant cette porte quotidiennement

depuis plus de vingt-cinq ans. Le fait qu'il n'ait jamais été sanctionné, qu'il soit connu et apprécié de tous, n'a pas arrêté la direction. En réalité, les colliers n'étaient qu'un prétexte pour se débarrasser d'un militant syndical combatif.

D'ailleurs, d'autres salariés ont été licenciés ces

derniers temps sous des prétextes bidons, la direction n'hésitant pas à utiliser la provocation et les insultes. Face à cette répression tous azimuts, la CGT la cite régulièrement au conseil des prud'hommes, puis en cour d'appel ou en cassation. Plusieurs fois, la direction a reçu des cartons rouges. Le dernier date d'il y a un an, où elle a été condamnée pour ne pas avoir appliqué la convention du transport aérien, plus avantageuse

pour les salariés que celle de la restauration. Elle doit ainsi plusieurs milliers d'euros à chaque salarié.

Quant au licenciement, le 27 janvier, lors de la première audience au conseil des prud'hommes de Bobigny, l'avocate de la direction a nié toute discrimination syndicale, citant comme preuve qu'il n'avait pas de mandat syndical au moment du licenciement. Autrement dit, la direction fait sciemment le calcul de

s'en prendre aux travailleurs combatifs lorsqu'ils sont plus faciles à licencier, n'ayant pas de protection légale.

Les présents à l'audience ont aussi été scandalisés d'apprendre que depuis le 24 novembre ce travailleur a reçu en tout et pour tout 1 500 euros en décembre comme solde de tout compte, une crapulerie qui alimente encore un peu plus la colère.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Des travailleurs s'invitent dans les services de Borne

Jeudi 26 janvier, une trentaine de travailleurs de la SACIJO, une entreprise relevant des services de la Première ministre, où est composé et édité le *Journal officiel*, ont réservé un joyeux comité d'accueil à Claire Landais, la secrétaire générale du gouvernement, représentante d'Élisabeth Borne

La haute fonctionnaire, habituée des salons feutrés et qui venait présenter

ses bons vœux à son petit personnel, était furieuse de voir surgir jusque dans ses services les slogans, affiches et pancartes de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Ces travailleurs tenaient aussi à exprimer leur colère. En effet, le matin même, cette représentante du gouvernement s'était vantée de vouloir, à terme, se débarrasser de cette entreprise

sous-traitante, lâchant que les salariés précaires qui enchaînent les CDD mensuels, pour certains depuis plus de dix ans, ne seraient jamais embauchés en CDI.

Madame la secrétaire générale du gouvernement n'a pas supporté que des travailleurs se permettent d'interrompre sa propagande mensongère. Elle a donc fait appel à la police pour... poursuivre le dialogue social ! Les

travailleurs, eux, ont rappelé qu'en fait ils étaient là chez eux, sous le regard presque approbateur des policiers présents.

L'autre volet répressif a été de sanctionner l'ensemble des salariés précaires ayant pris part à cette action, en mettant fin à leurs contrats et en allant jusqu'à leur interdire l'accès à l'entreprise dès le lendemain. Mais les travailleurs précaires

sous-traitants, relevant directement ou non des services de la Première ministre, n'ont pas dit leur dernier mot et sont bien décidés à ne pas laisser passer cette infamie !

Un premier rassemblement de soutien pour leur réembauche était prévu le 9 février, de 9 heures à 10 heures, devant le site, 26, rue Desaix, à Paris 15^e.

F. M., un ouvrier de la Presse

Fleurus – Vichy : et les salaires ?

Judi 2 février, puis lundi 6 et mardi 7, les ouvrières de Fleurus ont cessé le travail. Les grévistes des deux usines du groupe, à Bellerive et Hauterive non loin de Vichy, se sont retrouvées pour réclamer une augmentation mensuelle de 100 euros, le 13^e mois et avoir des jours pour enfants malades.

Le groupe maroquinier Fleurus est un sous-traitant d'Hermès et Chanel. Comme le luxe marche très bien, il vient d'investir 6 millions d'euros dans une nouvelle usine. Il a aussi bénéficié de 300 000 euros de subventions de la communauté d'agglomération de Vichy.

Les conditions de travail y sont particulièrement

pénibles. Car les « petites mains » du luxe doivent gratter, percer, coudre, coller, assembler, le plus souvent à la main. Alors les tendinites aux poignets, coudes, épaules sont nombreuses et cela peut arriver très jeune. Car il faut faire le « quota » et tenir la cadence. Sinon ce sont les remontrances des chefs et cela peut aller jusqu'à faire



pleurer une ouvrière !

Les sacs qu'elles produisent, pour des salaires qui sont juste au-dessus du smic, environ 1 400 euros mensuels, se vendent à plusieurs milliers d'euros, les bracelets à plusieurs centaines. Alors, pas étonnant que les familles qui possèdent Hermès ou Chanel nagent dans les milliards d'euros !

Le jeudi 2 février, elles sont allées ensemble voir la direction, qui a refusé toute augmentation prétextant qu'elle avait fait des investissements ! Le lundi 6, lorsqu'elles y sont retournées, la direction proposait un 2 % bien insuffisant et la grève et la participation à la manifestation contre la loi sur les retraites étaient décidées pour le lendemain.

Le 7, les grévistes étaient en tête de la manifestation dans les rues de Vichy, recevant un large soutien. Et si, le soir, la direction n'avait rien cédé de nouveau, les ouvrières étaient fières de leur grève, la première pour beaucoup, conscientes que ce sont elles qui font tourner l'usine et créent les richesses : « Sans nous, ils ne sont rien ! »

Correspondant LO

Hendrickson – Chateaufort-les-Forges : la grève, un ressort efficace

Quand les négociations salariales ont débuté fin janvier chez Hendrickson, à Chateaufort-les-Forges dans le Territoire de Belfort, les travailleurs, au nombre de 150, dont 40 intérimaires, étaient décidés à ne pas accepter les propositions avancées par leur direction, même si c'était un peu plus que les brouilles accordées les années passées.

Ces travailleurs produisent des lames de res-

sorts et pièces de suspension pour camions. Volvo est le principal donneur d'ordres. Ils en ont assez des salaires ramenés au plancher et des pressions toujours plus dures pour sortir la production sur des machines vieillissantes. « L'entreprise réalise des chiffres records, mais il n'y a aucun partage », « un mépris total », « on donne tout, avec rien en retour ».

La grève, démarrée le

30 janvier, est repartie le lendemain de celle appelée contre la réforme des retraites, mercredi matin 1^{er} février. Elle a été très suivie, mettant l'usine à l'arrêt. Les ouvriers étaient déterminés à faire reculer la direction. Celle-ci l'a bien senti, le directeur disant : « On a empilé un certain nombre de crises, la tension sociale est globalement forte. »

Au lieu des 70 euros proposés initialement,



150 euros d'augmentation pour tous ont ainsi été obtenus, ainsi que 2 000 euros de prime, entre l'intéressement et le « partage

de la valeur », au lieu de 1 000. Avec la fierté en plus d'avoir su relever la tête collectivement.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : satellites espions contre ballon-sonde

Samedi 4 février, l'armée américaine a finalement abattu le ballon chinois qui survolait son territoire, au terme d'une dramatisation orchestrée par les dirigeants de Washington. Le secrétaire d'État, Antony Blinken, a annulé sa visite prévue en Chine, donnant à cet épisode un caractère de crise diplomatique.

S'agissait-il d'une affaire d'espionnage ou simplement d'un ballon recueillant des données météorologiques, comme l'a affirmé la Chine ? En tout cas, les dirigeants chinois ont présenté leurs excuses pour le survol du territoire américain, alors même que le ballon se trouvait à une altitude très élevée ne faisant pas partie de l'espace aérien des États-Unis.

Cette affaire pourrait prêter à sourire, surtout si on se souvient des

révélations sur les moyens mis en œuvre, notamment par la NSA, pour intercepter les conversations téléphoniques et les échanges par mails à l'échelle mondiale. Aux « grandes oreilles » des États-Unis s'ajoute leur capacité d'observer et de surveiller en permanence la planète entière grâce à leurs nombreux satellites, aux capacités sans commune mesure avec un malheureux ballon. À ce jour, aucun président américain n'a présenté d'excuses à qui

que ce soit pour cet espionnage généralisé et totalement avéré.

Cette affaire s'inscrit en fait dans la politique de pression, voire de tension, menée par les dirigeants de l'impérialisme américain contre la Chine, considérée comme un État devenu trop puissant à leurs yeux, suffisamment pour leur tenir tête. Et, dans cette nouvelle guerre froide, selon les termes des commentateurs, ils ne se contentent pas d'envoyer des ballons. La puissance américaine repose sur un budget militaire de plus de 850 milliards de dollars, contre 250 milliards pour celui de la Chine. Les États-Unis viennent également de négocier l'occupation de quatre nouvelles bases



Le secrétaire américain à la Défense en visite aux Philippines, le 1er février.

militaires aux Philippines, en plus des cinq déjà utilisées. En effet les tensions autour de Taiwan persistent, et les États-Unis concentrent des forces militaires de plus en plus importantes autour de cette île, qu'ils soutiennent face à la Chine.

La nature de ces ballons – un deuxième aurait été repéré au-dessus de l'Amérique latine – importe peu aux dirigeants américains. Ils s'en sont servis pour

mener une opération de propagande antichinoise. Biden ne laisse passer aucune occasion de se poser en chef d'État capable de protéger sa population contre une prétendue menace chinoise. Mais tout cela contribue aussi à préparer les esprits et la population des États-Unis à l'escalade guerrière dans laquelle l'impérialisme engage de plus en plus l'humanité.

Camille Paglieri

Migrants criminalisés

Deux ans après que Trump a quitté la Maison-Blanche au profit de Biden, les migrants sont toujours criminalisés par la police qui les traque, en particulier à la frontière avec le Mexique.

Début janvier, Biden a menacé les migrants vénézuéliens, cubains, nicaraguayens ou haïtiens qui essayent de passer aux États-Unis : « Ne vous montrez pas à la frontière ! » En même temps, il a entrouvert la porte à un maximum de 30 000 dossiers de demande d'asile par mois qui viendraient de ces pays, à condition qu'ils soient parrainés par un citoyen américain.

Les conditions sont si restrictives que des membres de son propre parti ont protesté. Mais Biden tient à apparaître comme un chasseur de migrants impitoyable. Pour répondre aux politiciens républicains qui l'accusent de ne rien faire pour protéger les États-Unis

d'une immigration décrite comme dangereuse, il répond sur le même terrain réactionnaire : les républicains « bloquent un programme qui a diminué de façon spectaculaire le nombre de migrants rentrant illégalement, tout en procurant une voie légale pour ceux qui fuient le communisme ou le désastre économique », a-t-il déclaré. Mais il n'est pas sûr que l'évocation de l'anticommunisme, commun à tous les dirigeants américains, suffise à attendrir les républicains qui demandent à la Cour suprême de bloquer les décrets de Biden sur l'immigration.

La frontière avec le Mexique est toujours militarisée. Même d'anciens

soldats afghans, qui ont combattu aux côtés de l'armée américaine jusqu'à son retrait en 2021 et veulent se réfugier aux États-Unis, sont refoulés ou emprisonnés s'ils essayent de passer clandestinement.

Des dizaines de milliers de migrants sont détenus en permanence par les autorités, qui expulsent à qui mieux mieux. Des travailleurs installés parfois depuis des décennies aux États-Unis, mais toujours sans papiers, sont raflés et expulsés, laissant derrière eux des enfants qui ont, eux, la nationalité. Des familles séparées par le mur-frontière ne peuvent se voir que brièvement, si les autorités le veulent bien, dans des interstices spécialement aménagés.

Les défenseurs des droits des migrants, qui dénonçaient le nombre record d'expulsions, avaient surnommé le démocrate Obama, du temps de sa présidence, « déporteur-en-chef », dérivé du titre officiel de commandant-en-chef. Le républicain Trump ensuite n'avait fait que se glisser dans ses pas, quoique bien plus bruyamment. À présent, c'est Biden qui préside à la même politique révoltante de l'impérialisme. Il considère qu'il peut repousser dans son arrière-cour d'Amérique latine ceux qui sont jetés sur les routes par la misère et la violence, conséquences de sa domination.

Lucien Déroit



Migrants ayant franchi la frontière mexicaine.

Électricité : bouclier tarifaire bien percé

Le gouvernement avait promis un bouclier tarifaire limitant à 15 % la hausse des tarifs de l'électricité en 2023 pour les particuliers, certaines collectivités territoriales et une partie des entreprises de moins de dix salariés. Mais la réalité est tout autre.

Sur le site du ministère de la Transition écologique, on peut en effet lire que ce nouveau bouclier tarifaire, entré en vigueur mercredi 1er février, fixe la hausse des prix à 15 %... en moyenne.

D'après la société Lite, l'augmentation sera supérieure pour les personnes dont le contrat ne comporte pas d'option faisant varier les tarifs en fonction de l'heure de la journée ou du jour de la semaine. Pour tous les autres, rien n'est joué non plus, le tarif des heures creuses augmentant de 10 % tandis que celui des heures pleines flamberait de 20 %.

Le gouvernement a beau jeu de présenter sa

mesure comme moins brutale que les préconisations de la Commission de régulation de l'électricité, qui réclamait un doublement du tarif du kWh. Mais, de 15 % ou davantage, la hausse annoncée reste historique et pèsera lourdement sur le budget des familles populaires. Pourtant, si la spéculation a fait exploser le prix de l'électricité sur les marchés financiers, les coûts de production d'EDF n'ont pas ou peu augmenté.

Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement est suffisamment percé pour protéger d'abord les profits des fournisseurs d'électricité.

Sacha Kami